

Compte-rendu de la réunion du groupe de suivi ministériel sur la rénovation de la voie professionnelle. Vendredi 21 janvier 2011

Présents : M. Huart (Sous-directeur, Dgesco), M. Déprez et Mme Querquez (Bureau des LP et apprentissage), Snetaa-eil (2), SNPEDEN (2), ID(2), Sgen-CFDT (Freddy Hochedé et Albert Ritzenthaler), une représentant de la DGRH, deux représentants de la DAF

M. Huart s'excuse du report de la réunion prévue en décembre. La réunion est limitée à 2 heures.

CCF

Une circulaire sera envoyée aux recteurs très prochainement, vers la fin de ce mois. Elle rappellera les modalités de versement des indemnités pour le suivi du CCF en CAP, BEP et Bac Pro (décret du 26 aout 2010), qui sera versée à tous les personnels enseignants titulaires comme non titulaires, du public comme du privé sous contrat, à l'exclusion des professeurs d'EPS. Elle sera versée par épreuve ou sous-épreuve et par division (écrite ou orale). Le chef d'établissement sera chargé de proposer une répartition de l'indemnité en cas de CCF mené conjointement par plusieurs collègues, une fois les épreuves terminées, (c'est-à-dire début juillet). La mise en paiement serait effective en septembre probablement. Concernant l'organisation du CCF, l'inspection générale prépare son rapport de même que le Cereq, sans connaissance de publication du rapport.

Situation dans les académies

Le Sgen-CFDT intervient pour dénoncer la situation désastreuse et dramatique à la connaissance des prévisions de dhg dans les établissements, avec un non respect des décrets et arrêtés. Par exemple, l'absence de définition réglementaire de la notion de division permet à certains rectorats de ne pas respecter le volume de dotation dûe. Il dénonce également les conditions d'enseignement de plus en plus difficiles, l'absence de gestion ds ressources humaines notamment dans le secteur tertiaire, les difficultés croissantes à trouver des places de stage. Le SNPDEN relate les propos d'un recteur qui considère que « si les élèves n'ont pas toutes leurs heures, ils n'en mourront pas... », souligne les difficultés avec les collectivités territoriales. ID est inquiet quant à l'avenir de la réforme avec la poursuite de réduction des moyens, et s'interroge sur les difficultés de financement des frais de stages pour les élèves. Le Snetaa-FO se félicite que les LP ne soient plus la seule marge d'ajustement des recteurs, s'oppose au regroupements de bac pro qui seraient anti pédagogiques et à la fermeture des cap, constate que les engagements à former les personnels n'ont pas été tenus et souligne la précarité croissante.

Les nouveaux bacs pros

M. Huart présente l'état des travaux des CPC ([voir l'article sur le site](#) dans la rubrique lycées professionnels). Le bac pro tertiaire est prévu pour la rentrée 2012, la CPC poursuivant son travail. Un point précis sera fait lors de la prochaine réunion du groupe de suivi avec ses conséquences éventuelles en terme de GRH pour les personnels. Dans l'hotellerie, comme pour le bac pro ASSP, tous les BEP ne seront pas transformés en bac pro.

Les périodes de formation en milieu professionnel

Le ministère réfléchit à la proposition d'assouplir les règles en raison des problèmes d'âge et de norme.

Bilan de la rentrée

Concernant les effectifs, ils sont en hausse (+1,5%) par rapport à la rentrée précédente. 18% des élèves poursuivaient en BTS en 2009, 22% des élèves de CAP étaient issus de Segpa. La rénovation a renforcé la place des CAP dans l'apprentissage. 58% des élèves de BEP ont poursuivi en première bac pro ou première technologique.